

Club Luberon Via Domitia

Association régie par la loi 1901 – RNA : W841001432 J.O.SOUS PREFECTURE D'APT – n° 20110025 – créé le 02 mai 2011 Sir 538 000 290 00014 APE 9499Z

LIONS CLUB 111044 - 103 sud-est - Région 5 - Zone 51
Adresse postale : 678, chemin des Plantiers - 84300 CAVAILLON

Bonjour,

Comme l'an dernier, le Lions Club du Luberon-Via Domitia organise au profit de ses oeuvres

VIDE – GRENIER DE PRINTEMPS LE 29 MARS 2020

Place du marché et quai de la gare à Coustellet.

Vous aurez la possibilité de garder votre véhicule sur votre stand pour le même tarif.

Pour vous inscrire, vous avez plusieurs possibilités pour retourner les documents réglementaires (photocopie mentionnée à l'article 2 du règlement sauf si vous l'avez fournie l'an dernier, bulletin d'inscription avec attestation sur l'honneur) et le chèque de 15€/ emplacement:

- Par Courrier postal: LIONS CLUB DU LUBERON 678, chemin des Plantiers 84300 CAVAILLON
- Par courriel : Scanner les documents, les renvoyer à l'expéditeur en utilisant « répondre » au courrier électronique et envoyer le chèque par la poste à l'adresse ci-dessus.

Attention, les inscriptions seront closes le 20 mars, le nombre des exposants étant limité par le nombre d'emplacements disponibles.

Vous recevrez votre n° de stand par téléphone ou sms.

Pour plus d'information : Geneviève au 06 41 83 04 94

En espérant avoir le plaisir de passer une bonne journée au VIDE-GRENIER avec vous,

Cordialement.

LE LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA

REGLEMENT VIDE-GRENIER DU LIONS CLUB LUBERON VIA DOMITIA (LCLVD) Dimanche 29 mars 2020

Article 1 – Le LIONS CLUB DU LUBERON VIA DOMITIA organise un vide-grenier le dimanche 29 mars 2020 de 6 h à 18 h, sur la place du Marché et le quai de la Gare de Coustellet. Cette manifestation se tiendra avec l'accord des autorités compétentes et selon le respect de la législation en vigueur.

Article 2 – Le vide-grenier est ouvert aux particuliers (fournir photocopie pièce d'identité), aux professionnels (fournir photocopie de la carte professionnelle), et aux associations (fournir photocopie du récépissé de création de l'association avec son numéro).Le LCLVD se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à justifier sa décision

Article 3 – Le prix de l'emplacement est fixé à 15 € le stand de 4 m sur 5 m. Les inscriptions ne seront prises en compte et validées qu'après réception du dossier complet :

- Bulletin d'inscription et attestation sur l'honneur signée,
- Photocopie mentionnée à l'article 2.
- Règlement par chèque à l'ordre « Lions club du Luberon »,
- A envoyer à LIONS CLUB DU LUBERON 678, chemin des Plantiers 84300 CAVAILLON
- Vous recevrez votre n° de stand par téléphone ou sms avant le vide-grenier.

Article 4 – L'inscription des enfants devra être obligatoirement réalisée par les parents ou l'adulte responsable. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte pour la tenue du stand pendant toute la durée de la manifestation.

Article 5 – Le déballage se fera le dimanche de 6 à 8 h. Les exposants s'installeront sur les emplacements qui leur sont attribués à leur arrivée, et ne pourront pas être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications. L'exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à une autre personne sans l'accord de LCLVD. Tout emplacement non occupé à 8 heures sera redistribué.

En cas d'absence, les droits d'inscription seront conservés par LCLVD. L'exposant devra assurer une présence continue sur son emplacement durant toute la durée de la manifestation.

Article 6 – L'accès en voiture au périmètre du vide-grenier sera autorisé de 6 h à 8 h et le soir à partir de 17 h. Les véhicules pourront rester sur l'emplacement.

Article 7 – Les objets exposés et vendus demeurent sous la responsabilité des vendeurs. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles (vente de produits alimentaires frais, d'animaux vivants, d'armes en état de fonctionner de copies illicites de CD ou DVD...) L'étiquetage du prix des objets est obligatoire. Le LCLVD ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de litige entre vendeurs et acheteurs.

Article 8 – Le LCLM s'engage à remplir un registre qui sera tenu à la disposition des services compétents et assurera la publicité autour de la manifestation (presse, affichage, tractage, etc...).

Article 9 – La clôture du vide-grenier se fera à partir de 17 h. Les emplacements devront être rendus nettoyés et débarrassés de tout déchet à 18 h. Tout invendu devra être remporté, les containers étant destinés uniquement aux déchets ménagers.

Article 10 – En raison des frais engagés, aucune réservation d'emplacement ne pourra être remboursée pour cause d'intempéries, de mévente ou de mauvais emplacement. Le LCLVD se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Article 11 – Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation du matériel ou des objets exposés ainsi qu'en cas d'accident corporel.

Article 12 – L'inscription au vide-grenier implique l'acceptation du présent règlement.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

NOM et Prénom		
ADRESSE		
	VILLE	
PIECE D'IDENTITE :		
CARTE D'IDENTITE	ou PASSEPORT	ou PERMIS DE CONDUIRE
N°	N°	N°
Délivré le///	Par	
	-	20 à COUSTELLET – MAUBEC, atteste sur
nature que la présente.	uis le debut de l'annee en cours a plus	s de deux autres manifestations de même
Fait à		SIGNATURE
Le		

CODE PENAL – Article R321-9

Le registre tenu à l'occasion de toute manifestation mentionnée au deuxième alinéa de l'article 321-7 doit comprendre : Pour les participants non professionnels, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de nonparticipation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

NB : Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux puni de trois ans de prison, et de 45000€ d'amende conformément à l'article 441-1 du code pénal.

FICHE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER DU LIONS CLUB LUBERON MAUBEC LE DIMANCHE 29 MARS 2020 à COUSTELLET 84660

A renvoyer à LIONS CLUB DU LUBERON

	678, chemin des Plantiers		
	84300 CAVAILLON		
NOMBRE DE PLACES de 4 m x 5 m :x 15 € =			
NOM et Prénom			
ADRESSE			
CPVILLE			
TEL FIXE	Le numéro de l'emplacement vous		
TEL PORT	sera confirmé par :		
Adresse e-mail	mail / SMS / courrier (précisez)		
OBSERVATIONS			
DOCUMENTS A FOURNIR			

Fiche d'inscription remplie (recto)

Attestation sur l'honneur remplie et signée (au verso)

Chèque de réservation de 15 € (par place) à l'ordre de Lions club du Luberon